

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

GUSTAVE BIENAYMÉ

Le coût de la vie à Paris à diverses époques

Journal de la société statistique de Paris, tome 36 (1895), p. 57-68

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1895__36__57_0

© Société de statistique de Paris, 1895, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

LE COUT DE LA VIE A PARIS A DIVERSES ÉPOQUES.

I

HISTORIQUE.

On s'est peu occupé des prix en France (1) et encore moins des prix de Paris. Ceux qui ont traité le sujet pour notre ville ne l'ont fait qu'à l'occasion de recherches sur les consommations (2).

Les éléments fournis par les ouvrages concernant tout le pays (3) ne laissent pas d'être importants et l'autorité de leurs auteurs est telle, qu'alors même qu'ils n'auraient rien donné de spécial à Paris, on pourrait faire sa part dans les évaluations générales. Les travaux parus jusqu'à présent, non plus sur toute la France, mais seulement sur sa capitale, montrent dans quelle limite on peut s'en remettre pour elle aux appréciations d'ensemble.

Les réponses aux questions sur le renchérissement parisien ne concernent qu'une époque assez récente. Ce n'est pourtant pas qu'on n'ait de bonne heure essayé d'expliquer les plaintes sur la difficulté de la vie citadine ; mais à ces plaintes souvent déclamatoires on se bornait à répondre par de non moins déclamatoires arguments sur l'exagération des dépenses inutiles des habitants (4).

Sous Charlemagne, Irminon, abbé de Saint-Germain-des-Prés, montra l'état des choses et des personnes dans son *Polyptyque* ou dénombrement de tout ce qui dépendait alors du puissant monastère (5). La valeur de diverses denrées et de certains salaires est consignée dans ce document qui a été rendu encore plus précieux

(1) J.-B. Say a pourtant dit que « le prix des choses est d'une importance fondamentale dans toute l'économie de la société ». (*Cours d'économie politique*, p. 506.)

(2) « En ce qui concerne la France, Dupré de Saint-Maur, Legrand d'Haussy d'abord, puis, de nos jours, MM. E. Levasseur, A. de Foville, L. Biollay et le vicomte G. d'Avenel ont seuls, à notre connaissance, étudié avec quelque étendue les prix pour eux-mêmes. En ce qui concerne Paris, ni Lavoisier, ni Benoiston de Châteauneuf, ni Husson, n'ont fait des prix une étude spéciale. Cette étude, limitée à la capitale et dégagee de toute connexité avec d'autres sujets, reste donc à faire. Nous avons des raisons de penser que la Société de statistique aura quelque jour à en entendre parler, ce serait une contribution de plus à l'histoire des prix en France. » (Rapport sur le livre de M. L. Biollay : *Les Prix en 1790*, où nous avons donné la bibliographie sur le sujet pour la France. *Journal de la Société*, numéro de décembre 1886, p. 401.)

(3) Il y a notamment « le *Recueil des tarifs du maximum* de 1794, fait en vertu d'un décret proposé par Barrère, qui ordonna de relever par toute la France les prix de chaque genre de marchandise dans le lieu de production et d'y ajouter un tiers du prix, la valeur du transport et 15 p. 100 pour les bénéfices du marchand. La liste des prix du maximum de 1794 est donc la plus précieuse collection de renseignements qui existe sur la valeur des denrées d'autrefois ». (Paul Boiteau. *État de la France en 1789*. Deuxième édition, Paris, 1889, p. 528.)

(4) Le moine Abbon, racontant au VIII^e siècle le siège de Paris par les Normands, attribue la colère de Dieu au luxe desordonné des Parisiennes, mais il ne dit pas en quoi il consistait.

(5) *Polyptyque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, publié par Guérard. Paris, 1836 et 1844, 2 vol. in-4^o. Nouvelle édition pour la Société de l'histoire de Paris, par M. Auguste Longnon. 1886-1895. 2 vol. in-8^o.

par les *Prolégomènes* ou les éclaircissements que Guérard a joints à sa publication. D'importantes questions monétaires et autres ont été soulevées et généralement résolues avec succès par le savant académicien, mais les vastes domaines de l'abbaye s'étendaient sur des territoires situés aussi bien à des centaines de lieues de son centre que tout auprès et, en faisant le départ des endroits pour lesquels sont relevés les faits intéressant la question des prix, on en trouve peu qui concernent le voisinage de notre ville. De sorte qu'alors même qu'on prendrait pour bon ce qui, dans les environs, semblerait de nature à représenter par analogie les données absentes sur Paris, on n'aurait ainsi qu'un point isolé dans la longue suite d'années qui précèdent l'époque pour laquelle les renseignements sont certains ; ce n'est pas avant le ^{xiii}^e siècle qu'on les trouve.

Le *Livre des métiers*, où le prévôt royal Étienne Boileau a rassemblé par ordre de saint Louis les coutumes et règlements des corporations parisiennes (1268), contient quelques indications sur les prix du temps.

Un livre fort curieux et pas assez connu : *Le Ménagier de Paris* (1), fait en 1399 par un riche habitant qui y parle de tout, depuis la théologie jusqu'à la cuisine, contient beaucoup de notions sur le prix des denrées dans la capitale.

Après il y a le *Journal parisien de Jean Maupoint* (1437-1469) [2] ; le *Journal d'un bourgeois de Paris* (1405-1449) [3] ;

Le *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François I^{er}* (1515-1536) [4] ;

Le *Journal de Pierre de l'Estoile* (1574-1611) où se rencontrent beaucoup de prix parisiens.

A la date de 1581 se place la réappréciation ou nouvelle évaluation faite quand on s'est aperçu, d'après l'augmentation du numéraire en France, que les marchandises qui devaient des droits sur leur valeur avaient acquis un prix supérieur à celui consigné sur le tarif (5).

Une deuxième réappréciation fut faite en vertu de la déclaration du roi du 24 août 1632.

Mais, entre ces deux mesures, en 1597, on avait édicté le droit de sou pour livre dit de Pancarte, c'était une rénovation des taxes de vente mises en France à plusieurs reprises et dont celle établie en 1360 pour la rançon du roi Jean avait le plus duré.

En 1640, pour subvenir aux frais de la guerre, une *subvention générale* du vingtième du prix frappa toutes les marchandises et denrées et, pour assurer la perception de ce droit, on prescrivit aux magistrats municipaux de se transporter en tous les magasins, boutiques, granges, celliers, maisons et manufactures des marchands.

Quoique Paris se soit racheté presque de suite de ces deux droits inquisitoriaux en consentant la création de droits fixes, on n'y évita pas entièrement la recherche de la véritable valeur des choses et on en trouve la trace.

(1) Publié par M. le baron J. Pichon pour la Société des Bibliophiles. Paris, 1846. In-8°.

(2) Publié par M. G. Fagniez dans le tome IV des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, 1878. In-8°.

(3) Publié par M. Tuetey pour la Société de l'histoire de Paris, 1881. In-8°.

(4) Publié par M. Ludovic Lalanne pour la Société de l'histoire de France. Paris, 1854. In-8°.

(5) *Encyclopédie méthodique*. Finances, t. III.

Le *Journal de la Régence*, par Jean Buvat (1715-1723) [1], contient quelques prix parisiens.

Les renseignements qu'on pouvait croire contenus, même restreints, dans les mémoires de Dangeau, de Saint-Simon, de Barbier, etc., n'y sont pas. Quant aux indications souvent isolées qui se rencontrent dans la longue suite des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, elles sont de peu de secours, on n'en trouve pas davantage dans les plus modernes.

Autant dire donc qu'il n'y a rien ou si peu que rien pour tout l'ancien régime. Mais à peine s'ouvrait l'ère politique nouvelle que Lavoisier, sous le titre modeste de *Résultats extraits d'un ouvrage intitulé : « De la richesse territoriale du royaume de France »* (2), donna le résumé de recherches qui ont porté principalement sur la consommation du pain et de la viande à Paris. Il présenta en forme de tableau le prix de ces deux articles et ceux d'un certain nombre d'autres, à l'appui de calculs sur la dépense moyenne de l'habitant de la capitale à cette époque. Ces prix, puisés à des sources officielles en 1788, ont gardé un caractère d'authenticité qui les a fait considérer depuis comme donnant la note juste de la valeur des choses au commencement de la Révolution et quelques années avant (3).

Lavoisier cependant prend le soin scrupuleux de dire : « On conçoit que la valeur des denrées et des marchandises étant susceptible de variations continuelles, il n'a pas été possible d'arriver à des résultats rigoureusement exacts. On a d'ailleurs manqué d'estimations suffisamment positives sur la valeur de quelques marchandises et la nécessité de publier n'a pas permis d'attendre qu'on eût rassemblé de plus amples renseignements. »

Très peu après, en 1790, le médecin Tessier, l'un des auteurs de la partie de l'agriculture dans l'*Encyclopédie méthodique*, a donné des renseignements de même nature très intéressants (4), mais il ne s'est pas occupé de la valeur des denrées.

Du reste, il dit que « les états qui vont suivre ont été faits dans des temps où l'on avait moins de moyens d'approcher de la vérité. D'après cette observation, dit-il, encore, je n'en garantis pas l'exactitude » et il ajoute : « Il y en a même qui me paraissent hors de toute proportion. » Il est au moins curieux de voir qu'alors on s'occupait déjà des mêmes recherches sur les consommations. Les calculateurs modernes ont eu des données plus sûres et ceci doit faire peu regretter que la question des prix n'ait pas été plus examinée alors, puisqu'elle n'aurait pu l'être que dans des conditions défavorables (5).

Ce fut en 1817 que M. Benoiston de Châteauneuf, depuis membre de l'Institut, fit un travail plus étendu sur les consommations et sur leur valeur vénale (6). Après avoir

(1) Publié par M. E. Campardon. Paris, 1865. In-8°.

(2) *Résultats extraits d'un ouvrage intitulé : « De la richesse territoriale du royaume de France ; ouvrage dont la rédaction n'est pas encore achevée. Remis au comité de l'imposition par M. Lavoisier, de l'Académie des sciences, député-suppléant à l'Assemblée nationale, et commissaire de la Trésorerie. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. »* Paris, 1791.

(3) C'est à l'année 1789 et aux dix précédentes que l'on peut rapporter les recherches de Lavoisier. (Rapport à l'Académie des sciences, par MM. Maurice et Fourier, du 24 mai 1819.)

(4) *Encyclopédie méthodique, Agriculture*. Article : « Consommation de Paris ».

(5) Cf. ce que dit M. Léon Biollay sur le *Maximum* de 1793 dans son livre : *Les Prix en 1790*, déjà cité.

(6) Benoiston de Châteauneuf, *Recherches sur les consommations de tout genre de la ville de Paris en 1817, comparées à ce qu'elles étaient en 1789*. Seconde édition corrigée et augmentée. Paris, 1821.

repris un à un les objets dont s'était occupé Lavoisier pour les étudier au point de vue spécial de l'approvisionnement, de l'alimentation, de l'industrie et d'autres effets économiques, il étendit ses recherches à un plus grand nombre d'objets, puis il présenta dans un tableau comparatif les quantités et les prix donnés pour 1788 par son illustre devancier avec les quantités et les prix relevés par ses propres investigations. C'était un second et grand pas fait dans la voie qui, frayée désormais, paraissait devoir être fréquentée par les chercheurs.

Il s'en trouva un en 1838 qui fit rentrer dans la lice Benoiston de Châteauneuf, lequel s'exprime ainsi dans une *note* à l'Académie des sciences morales et politiques *sur les consommations de la capitale* (1). « Depuis vingt ans, j'avais perdu de vue mon ouvrage et ses chiffres. Aujourd'hui M. Millot, ancien élève de l'École polytechnique, et l'un des principaux receveurs de l'octroi, qui joint à ses connaissances étendues en administration le talent remarquable de les appuyer des calculs de l'arithmétique politique, a repris mes chiffres ; et s'en servant de point de départ pour 1817, comme ceux de Lavoisier m'avaient servi pour 1789, il est arrivé à ce résultat singulier, que les principales consommations de Paris diminuent à mesure que sa population augmente. »

Les nouveaux calculs de Benoiston de Châteauneuf ne purent que confirmer ces tristes assertions et ses conclusions, peu en faveur de l'accroissement du bien-être du peuple auquel on croyait alors et qui ne devait devenir vrai que plus tard, doivent être laissées à ceux qui traitent ces questions intéressantes. Ici, ce qu'il y a à retenir, c'est que le travail de M. Millot lui a fait dresser un *Tableau des consommations de la capitale*, qu'il nous a été donné de tirer de l'oubli. On y constate que par un heureux perfectionnement les prix y sont donnés pour les deux dates de 1826 et 1840 en même temps que les prix de 1789 et de 1817 sont rappelés d'après leurs calculateurs (2).

Ces quantités et ces prix de 1826 à 1840 ne paraissent pas avoir été connus de M. Husson qui, plus de trente ans après 1817, pendant qu'il était chef de division à la préfecture de la Seine, reprit la voie et, suivant la trace de Benoiston de Châteauneuf, marcha plus avant vers le même but. Avec un plan analogue, M. Husson donna plus d'importance à son travail (3) qui s'arrête en 1854, et, devenu aussi membre de l'Institut, il prépara une édition plus complète que les positions de secrétaire général de la préfecture de la Seine, puis de directeur de l'administration générale de l'assistance publique, lui permirent de remplir de renseignements officiels les plus intéressants. Cette édition, qui ne parut qu'en 1875, après sa mort, prolonge ses calculs jusqu'en 1873 (4). Toutefois, l'ouvrage ne concerne pas les consomma-

(1) Lue dans la séance du 7 avril 1838

(2) Lorsque, de 1841 à 1847. Leber fit ses *Mémoires sur le pouvoir de l'argent en France*, il ne s'occupa pas particulièrement de la capitale ; mais plusieurs de ses considérations conviennent implicitement aux Parisiens et certains faits qu'il cite les concernent bien. Du reste, les conditions de la vie ont dû être, pendant des siècles, dans Paris, égales à celles de tout le pays, et ce n'est guère que de nos jours que l'équilibre a été rompu par l'agglomération de la population ouvrière, par l'excès de sa proportion et par le perfectionnement de l'industrie ; mais toujours est-il que Leber ne peut être compté qu'indirectement parmi ceux qui suivirent l'exemple de B. de Châteauneuf Cf. *Premier Mémoire sur l'appréciation de la fortune privée au moyen âge*. Paris, 1841. *Deuxième mémoire*, Paris, 1847.

(3) Armand Husson, *Les Consommations de Paris*. Paris, 1856. In-8°.

(4) *Id.*, 2^e édition entièrement refondue. Paris, 1875.

tions relatives au chauffage, à l'éclairage non plus que les consommations industrielles, et il n'a donné de prix que presque subsidiairement et à l'appui de considérations sur ce que la grande ville absorbe; en un mot, comme il le dit, il a voulu seulement « refaire et compléter au point de vue de notre temps l'œuvre si savamment entreprise par Lavoisier et poursuivie avec succès par MM. Tessier et Benoiston de Châteauneuf ».

Dans sa première édition, Husson a donné un tableau imité de ceux de 1789 et de 1817 et analogue à celui de Millot, avec plus de détails que dans ces trois documents, représentant l'évaluation en argent des quantités qui se consumaient à Paris en 1854 (1) et dans la seconde édition figure un pareil tableau dont les chiffres se rapportent à 1873 (2). Malgré l'énoncé du titre de ces tableaux, ceux-ci ne sont relatifs qu'aux consommations alimentaires desquelles, comme il vient d'être dit, traite seulement ce livre remarquable. Ils résument pour 1854 et 1873, selon l'édition, les derniers des prix nombreux donnés au cours de l'historique des quantités, depuis le commencement du XIX^e siècle et parfois pour des séries d'années antérieures, d'après des sources officielles. Ces tableaux constituent donc le meilleur ensemble d'éléments pour l'étude du coût de la vie à Paris en ce qui se rapporte à la nourriture et au régal (3).

L'auteur de ces tableaux, dont le total est de 480 fr. 57 c. pour celui de 1854 et de 700 fr. 24 c. pour celui de 1873, dit en comparant ces totaux à celui de 1788, qu'il montait à 416 fr. 65 c. (4), « mais que Lavoisier comprenait dans ses calculs un grand nombre de substances non destinées à l'alimentation » et il ajoute, « en les éliminant, nous avons trouvé que le budget de la nourriture du Parisien ne s'élevait alors qu'à 258 fr. 24 c. (5), y compris les huiles non comestibles confondues avec les huiles à manger et diverses marchandises du commerce de l'épicerie qui ne servent pas aux usages alimentaires. Mais, d'un autre côté, on ne peut perdre de vue que Lavoisier a omis dans sa nomenclature la volaille et le gibier, le lait (6), la pâtisserie et divers autres produits employés comme aliment. Une comparaison rigoureuse de la dépense à diverses époques n'est donc pas possible. Cependant, si l'on borne le rapprochement à quelques-uns des principaux articles de consom-

(1) P. 444-451.

(2) P. 521-523.

(3) « Nous avons voulu, dit Husson, à notre tour, déduire, d'une évaluation en argent de toutes les denrées, le budget des dépenses des habitants de Paris et de chaque Parisien, pour leur nourriture annuelle ou journalière. Après nous être renseigné avec le plus grand soin sur les prix de chaque subsistance, nous avons établi la valeur en gros des consommations de la capitale; nous y avons ajouté les sommes dont cette valeur s'augmente par la vente au détail, et nous avons composé, pour chaque article et pour l'ensemble, le chiffre de la dépense présumée des consommateurs. » (*Idem*, p. 520.)

(4) Millot le porte à 332 fr.

(5) B. de Châteauneuf met à 265 fr. seulement la dépense alimentaire en 1817.

(6) Millot cite les lait et laitage dans son tableau comme évalués à 10^{fr}50 en 1789, chiffre compris avec d'autres pour des objets non comestibles dans le total de 332 fr. qu'il attribue à Lavoisier.

Des divergences analogues peuvent être signalées entre les deux tableaux de Husson. C'est ainsi que quelques condiments sont indiqués isolément dans l'un et englobés avec d'autres articles d'épicerie dans l'autre.

Dépense annuelle moyenne du Parisien.

OBJETS évalués en rapport du prix et de la quantité consommée	en d'après pour une population de .	1789.	1817.	1826.	1840.	1854.	1873.	OBJETS.	OBSERVATIONS.
		LAVOISIER. — 600 000 habitants.	B DE CHATELIER. — 714 000 habitants.	L. MILLOT. — 875 000 habitants.	L. MILLOT. — 935 000 habitants.	A. HUSSON. — 1 053 362 habitants.	A. HUSSON. — 1 851 793 habitants.		
Produits de grains.	Pain	fr. c. 34,32	fr. c. 53,20	fr. c. 58,64	fr. c. 75,07	fr. c. 69,05	fr. c. 71,230	Pain.	Pour 1873, prix de gros, plus 20 p. 100.
	Pâtisseries.	"	"	"	"	9,12	10,252	Pâtisseries.	Pour 1873, prix de gros, plus de 30 à 50 p. 100.
	Pâtes alimentaires, riz.	"	1,40	2,00	4,00	3,07 0,45	4,990	Pâtes alimentaires, féoule, riz. Farine pour assaisonnement.	
Viandes.	Boucherie	66,40	46,90	65,57	68,78	59,53	115,536	Viande de boucherie.	
	Abats de bestiaux de boucherie.	"	15,96	12,74	12,56	17,99	4,703	Abats et issues de bestiaux de boucherie.	
	Porc.	"	"	"	"	"	26,374	Viande de porc, charcuterie.	
Boissons.	Abats de porc	"	15,96	12,74	12,56	17,99	2,048	Abats et issues de porc.	
	Vins.	54,14	68,60	77,70	69,35	78,68	0,648	Viande de cheval.	
	Cidre	0,20	0,98	0,32	0,35	4,35	0,501	Vins.	
Poissons.	Bière	2,00	0,28	4,31	4,42	"	13,247	Cidre.	
	Eau-de-vie.	3,99	11,20	12,57	17,12	"	18,037	Bière.	
	Esprit-de-vin.	"	1,21	"	"	14,28	"	Eaux-de-vie et alcools.	
Produits ruraux.	Ratats et liqueurs sans sucre	"	1,81	"	"	"	"		
	Pau douce.	2,00	0,51	0,70	0,68	"	"		
	Marée et herange.	5,00	4,92	5,09	6,16	14,00	15,497	Poissons frais, salés et marinés.	Pour 1854, prix de gros. Pour 1873, prix de gros, plus 15 p. 100. Pour 1854, prix de gros. Pour 1873, prix de gros, plus 10 p. 100 sur la salade et 12 p. 100 sur le poisson mariné.
Produits ruraux.	Saline.	2,50	2,10	2,55	3,08	"	"		
	Huîtres	"	0,84	1,05	1,64	"	"		
	Volaille et gibier.	"	8,68	10,50	9,51	19,06	22,306	Volaille et gibier.	Pour 1854, prix de gros. Pour 1873, prix de gros, plus 15 à 20 p. 100.
Produits ruraux.	Œufs	5,81	5,18	5,44	6,59	8,61	17,051	Œufs	Pour 1854, prix de gros. Pour 1873, prix de gros, plus 35 p. 100.
	Lait et laitage	10,50	8,40	9,80	11,00	24,79	16,595	Lait.	
	Fromages frais.	1,50	1,26	"	"	6,95	4,762	Fromages frais.	Pour 1854, prix de gros.
Produits ruraux.	Fromages secs	2,50	0,32	1,69	1,97	"	4,893	Fromages secs	Pour 1873, prix de gros, plus 20 à 25 pour 100.
	Beurre frais	5,81	8,72	10,92	13,71	25,33	37,081	Beurre.	
	Beurre fondus ou salés.	3,00	2,10	2,20	2,20	"	"		

mation on peut constater les différences considérables existant entre les trois époques. » Il en donne ensuite des exemples (1).

Adoptant la méthode comparative si bien employée, nous avons résumé les six statistiques connues dans un tableau de chiffres où la dépense moyenne annuelle du Parisien est montrée telle qu'elle a été évaluée par Lavoisier, Benoiston de Châteauneuf(2) et Millot, pour chacun des objets de consommation usuelle et aussi par Husson pour les consommations destinées aux bouches parisiennes, y compris le tabac, à l'étude desquelles ce dernier a restreint ses travaux.

Le tableau graphique I reproduit la plupart de ces chiffres joints à des diagrammes en bandes proportionnées qui font ressortir leurs valeurs respectives.

Le tableau graphique II présente les totaux de ces dépenses partielles trouvées par les auteurs. C'est le résumé du présent historique. Il a paru intéressant de montrer au-dessous le mouvement de la population et celui de la fiscalité parisienne. De ces rapprochements ressort la conclusion que l'habitant a, en somme, suivi l'accroissement du nombre et l'extension des droits en augmentant sa dépense pour contenter sa faim, se procurer des jouissances gastronomiques et autres, combattre le froid et l'obscurité, etc.

Sur le tableau graphique I les centimes ont été comptés pour 1 fr. à 50 et au-dessus et négligés au-dessous. La différence est appréciable pour certaines dates entre la totalisation des chiffres particuliers aux objets que concernent les diagrammes et le nombre coté pour leur ensemble sur le tableau graphique II.

Sur celui-ci les centimes ont été supprimés dans les mêmes conditions ; mais les

(1)

DÉPENSE MOYENNE ANNUELLE DU PARISIEN POUR SA NOURRITURE.

	En 1788.	En 1854.	En 1873.
Pain	34 ^f 33	62 ^f 25	71 ^f 23
Viande	67 50	77 22	149 31
Vin.	54 17	78 63	192 53
Bière et cidre . .	2 20	4 35	13 75
Eau-de-vie. . . .	4 »	14 28	18 04
Poisson	10 17	14 »	15 41
Beurre	8 83	25 53	27 08
Fromages	4 »	6 95	9 66
Œufs.	5 83	8 61	17 05
Fruits et légumes .	20 83	86 71	73 69
Vinaigre.	0 67	0 63	1 35
Totaux.	212 53	378 98	589 11

• Cet accroissement des charges individuelles, en ce qui touche la nourriture, porte à peu près sur tous les objets de consommation ; mais il est surtout très sensible pour la viande et le vin. Il tient à trois causes : à l'élévation du prix de la plupart des substances, à l'augmentation de la consommation personnelle et à une plus grande recherche du bien-être. On est généralement trop disposé à l'attribuer à la première cause seulement, et on entend nombre de gens se plaindre avec amertume du présent et regretter l'existence à bon marché des anciens temps.

• Sans doute, nous ne sommes plus à l'époque où la viande de boucherie se payait 5 sous la livre, où l'on pouvait avoir deux beaux poulets pour 30 sous et faire face, avec 14 livres 13 sous à l'entretien d'une maison de douze personnes. Mais ce serait une erreur de croire que les charges actuelles de l'existence proviennent uniquement du renchérissement des objets. Les mœurs de nos pères étaient plus simples que les nôtres, et les grand seigneurs d'autrefois, eux-mêmes, avaient des goûts plus modestes que les bourgeois d'aujourd'hui. • (Husson, ouvrage cité. 2^e éd., p. 535 et 536.)

(2) Dans la première partie de son ouvrage

totaux sont, à cela près, indiqués exactement. Les millions ont été arrondis quand les centaines de mille données par le calcul dépassaient 500.

Pour ces derniers nombres, représentant le produit des droits du Trésor public et de la Ville, ainsi que pour ceux de la part individuelle dans ces droits, ils sont calculés pour les objets usuels, c'est-à-dire pour presque tous les objets imposés à Paris, excepté les matériaux. Le défaut de place a pourtant fait désigner leur ensemble par le mot *tout* plus court que rigoureusement exact.

On voit que le produit total, rien que pour les aliments, a été de 24 millions en 1789, 9 millions en 1801 et de 90 millions en 1873. On sait que le produit pour tous les articles du tarif a été de 33 millions en 1789, 11 millions en 1801 et 108 millions en 1873.

Si sur le même tableau graphique II la dépense du Parisien a été indiquée pour 1801 — quoique aucun auteur ne se soit occupé des prix pour cette date qui a paru devoir être marquée pourtant parce qu'elle correspond à la reprise normale de la vie — si la dépense moyenne, disons-nous, a été indiquée comme égale à celle de 1789, ce n'a pas été hypothétiquement ; mais parce que, après les soubresauts causés par les événements politiques, la disette et le remède empirique du maximum, les prix étaient revenus au niveau antérieur à la Révolution. Il a donc convenu de mener, entre les points marquant la fin de l'ancien régime et le renouveau économique du début du présent siècle, un trait horizontal afin de ne faire commencer qu'en 1801 la ligne joignant les points correspondant aux chiffres attribués par les auteurs aux dates ultérieures.

En regardant la ligne brisée qui représente la part individuelle dans les droits fiscaux et municipaux sur tout (matériaux en moins), on voit pour 1789 la somme de 55 fr. et pour 1873 celle de 58 fr., cette quasi-similitude s'explique par la différence de population. Il est toutefois original de remarquer qu'il y a un peu plus de vingt ans, par le nombre de ceux vivant dans la capitale même en tenant compte de la limite de l'octroi depuis 1860, porté de 600 000 (estimation de Lavoisier) à 1 851 793 (dénombrement de 1872), les Parisiens abandonnaient — involontairement — aux Trésors public et municipal, à bien peu près la même somme qu'à la fin du XVIII^e siècle. Pour la part individuelle restreinte aux consommations de bouche, la différence n'est guère grande non plus : 40 fr. en 1789 et 50 fr. en 1873.

Constatons du reste que le dernier auteur ayant touché à la question s'arrête au moment du plus haut point qu'ait atteint jusque-là la courbe des prix.

Husson s'en console en disant que « tant qu'il y aura place dans notre grande cité pour les petits ménages, les conditions de l'existence parisienne seront supportables ; car Paris, en devenant de plus en plus la ville du luxe, ne cessera pas d'être la ville du bon marché (1) ».

Pourtant on écrivait, il y a cinquante ans : « C'est un fait reconnu que les dépenses de la vie privée (en France) sont doublées depuis un demi-siècle (2). »

Un quart de siècle après, en 1873, on pouvait parler d'un pareil doublement ; ce qui portait au quadruple l'accroissement depuis la fin de l'ancien régime, laquelle n'était déjà plus, au dire des contemporains, « le bon vieux temps ».

Moins optimiste encore, un autre écrivait en 1821, alors que le premier quart du

(1) Husson, ouvrage cité, 2^e édit., p. 538.

(2) Leber. *Mémoire* cité. 1847.

Tableau I. Dépense annuelle moyenne du Parisien pour les objets principaux selon les Auteurs.

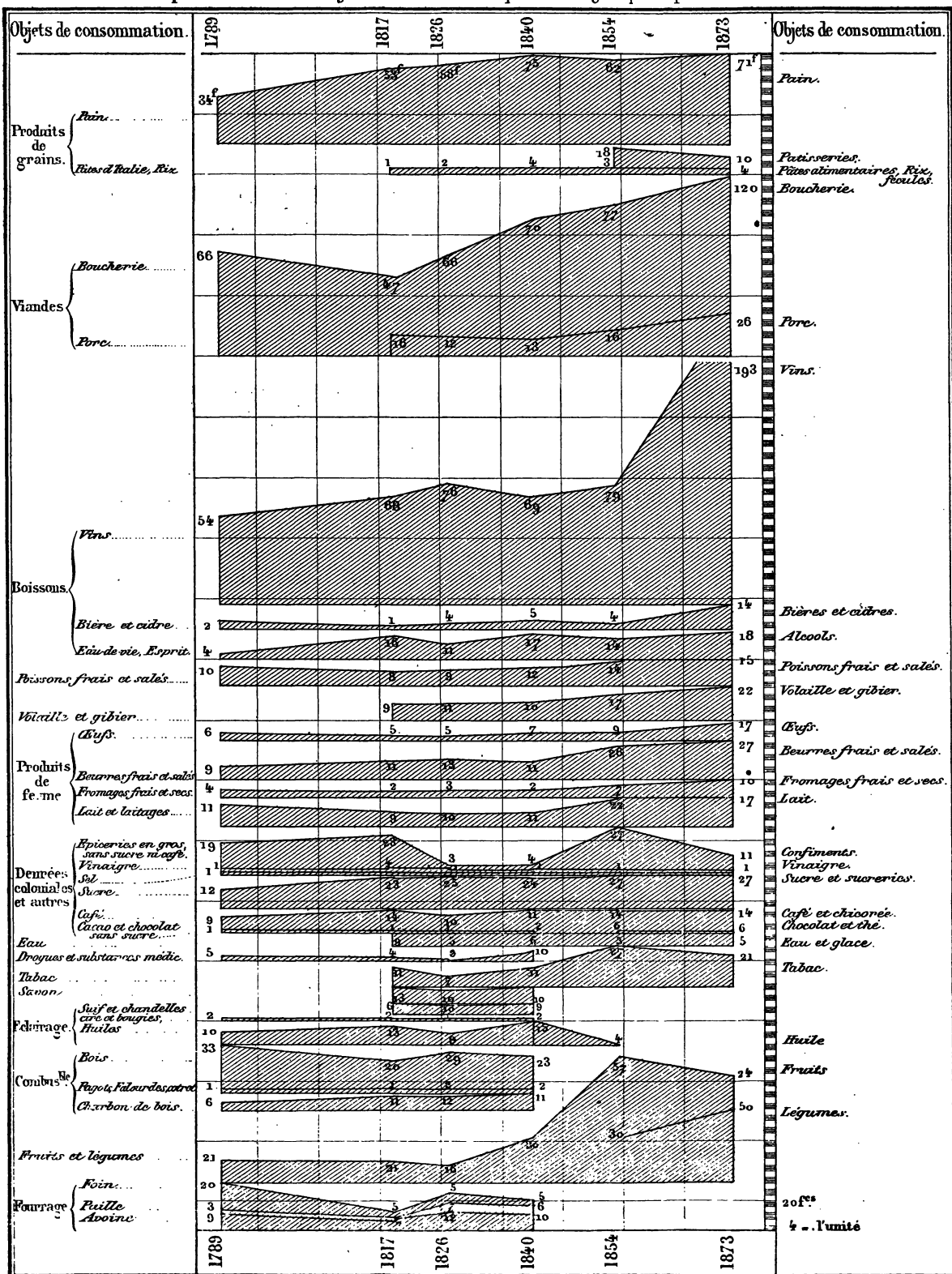
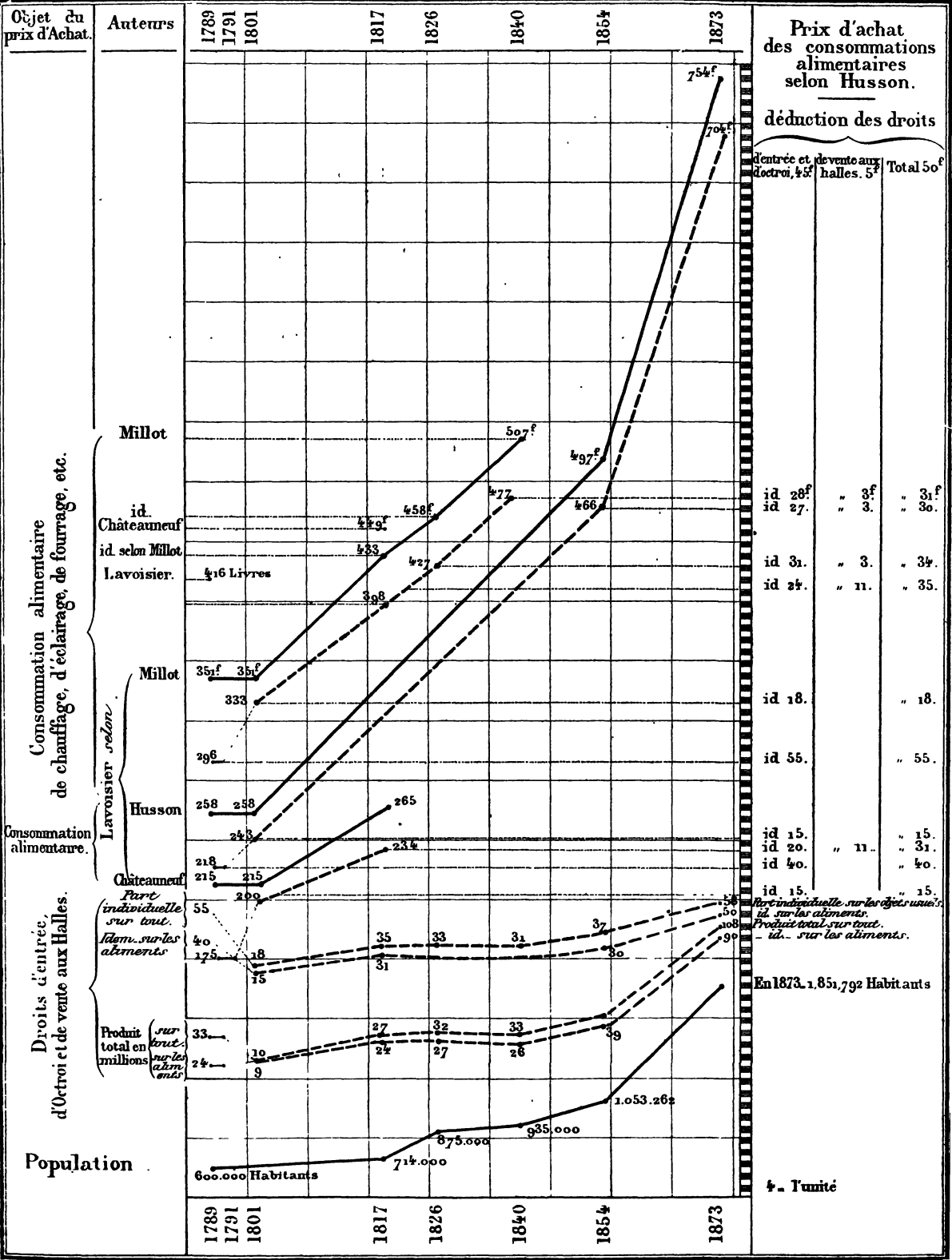


Tableau II. Dépense annuelle moyenne du Parisien Totaux selon les Auteurs.



siècle n'était pas encore échu : « A Paris la vie est chère, le revenu de beaucoup de gens borné... Les caprices de la mode, les recherches de la mollesse que Paris demande et reçoit des pays éloignés... tout entretient un état de gêne très sensible pour les citoyens, mais surtout pour ceux dont le revenu immobile au milieu de la hausse générale, ne s'élève point avec les prix (1). » Ne semble-t-il pas que ces lignes auraient pu être écrites lorsque, remis des effets de la double guerre de 1870-1871, on s'adonnait de plus belle aux excès tant blâmés dans les années précédentes ?

Pour les années plus rapprochées d'aujourd'hui, la lacune existant depuis 1873 pourrait être comblée par la continuation de la méthode des quatre auteurs ; on verra que d'autres sources d'information peuvent être utilisées.

Avec l'une ou l'autre de ces méthodes la marche des prix, cessant d'être ascendante, réserve quelques surprises.

(*A suivre.*)

Gustave BIENAYMÉ.
